



## Syndicat Interco Cfdt Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15. Port : 06.69.22.15.37.

Mail : [cfdt@cfdtpenit.org](mailto:cfdt@cfdtpenit.org)

Site : [www.cfdtpenit.org](http://www.cfdtpenit.org)

Douai, le 06 aout 2024,

Eric FIEVEZ  
Secrétaire Général  
CFDT PENITENTIAIRE

A  
Monsieur Sebastien CAUWEL  
Directeur Administration Pénitentiaire

**Objet : Signalement de situation préoccupante sur le SPIP du Gard et plus particulièrement la MA de Nîmes.**

Monsieur Le Directeur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre part une attention particulière concernant la situation actuelle du SPIP du Gard.

Depuis le début du mois de juin 2024, les organisations syndicales représentatives aux CSA Locaux ont fait savoir par voie de tracts, que la situation au sein de ce service devenait compliquée voir dangereuse pour les agents en termes de risques psychosociaux.

Devant la surdité de la direction qui ne prend pas les mesures nécessaires pour améliorer la situation des CPIP qui expriment leurs souffrances dans l'exercice de leurs fonctions, la Cfdt a donc proposé d'évoquer ces difficultés avec la direction du SPIP Gard/Lozère.

Malheureusement, lorsqu'une organisation syndicale représentative au CSA Ministériel, ayant toute légitimité pour dialoguer avec un DFSPiP de ce même Ministère, se voit écartée alors qu'elle a simplement proposé d'échanger avec le responsable départemental, nous ne perdons plus de temps et nous interpellons directement le DAP. Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir faire diligence concernant ce SPIP où l'intégralité de l'effectif des 6 CPIP du milieu fermé est en arrêt maladie de manière concomitante.

La situation est sérieuse monsieur le Directeur : des problématiques doivent être abordées car si les agents se plaignent de ne pas être entendus, la réponse négative donnée par le DFSPiP à notre demande d'échange le 1<sup>er</sup> août dernier corrobore ce constat de manque d'écoute et de bienveillance de la part de la direction.

Nous savons que la Direction de l'Administration Pénitentiaire se donne pour objectif d'accroître l'attractivité de ses métiers, il nous semble dans ce cadre, essentiel, d'éviter que surviennent des situations dans lesquelles des agents de catégorie A (notamment les CPIP) se sentent déconsidérés par leur hiérarchie.

Le terme de « bienveillance managériale » semble usurpé dans le département du Gard, notamment quand les agents du service sont terrifiés à l'idée de revenir travailler après leur arrêt maladie.

Avant de faire usage de ces mots (bienveillance directionnelle), il conviendrait de faire preuve de considération envers les agents qui servent l'Etat et le Ministère de la Justice.

En effet, lorsqu'un CPIP nous envoie un mail en précisant qu'il a peur de la réaction de ses cadres car il y a eu une communication syndicale les remettant en cause, il ne faut alors plus s'étonner de voir des CPIP quitter le navire de la DAP et faire un autre choix de carrière.

Il est donc grand temps que la direction de ce service départemental, s'emploie à réellement traiter les problématiques suivantes de manière concertée :

- Faire revenir l'ensemble des antennes (dont la MA de Nimes) vers une charge de travail plus raisonnable.

- Faire examiner en CSA les dernières notes de service adoptées par la hiérarchie de proximité qui modifient drastiquement le fonctionnement du service.

(Deux notes de service dont le contenu nous interpelle, sont source d'interrogations et de mise en difficulté des CPIP.

En particulier, la note concernant l'accès au téléphone des personnes détenues nous apparaît complexe et dangereuse dans sa mise en place et la seconde sur les préconisations dans le cadre des profils suicidaires nous semble à la limite de l'exercice illégale de professions réglementées ou médicales).

- Permettre aux CPIP de revenir travailler sereinement et recréer un collectif de travail apaisé.

Nous sommes d'ordinaire très vigilants face au respect des différents niveaux de responsabilité de notre Administration dans le cadre de nos interventions.

Soyez-en assuré, si la direction départementale avait pris le temps d'échanger avec nous, nous ne vous solliciterions pas, mais, Monsieur le Directeur, face aux dysfonctionnements et au mal-être constatés sur le SPIP du Gard, il est temps de mettre les agents (cadres et agents opérationnels) autour d'une table et de recréer un collectif de travail serein.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette demande sensible, recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mon profond respect et de mon dévouement.

E.FIEVEZ



DAP RH